

Ecrit par le 3 juillet 2026

Crise viticole, les sénateurs Lucien Stanzione, Alain Milon et Jean-Baptiste Blanc montent au créneau



Les trois sénateurs [Lucien Stanzione](#), [Alain Milon](#) et [Jean-Baptiste Blanc](#) ont invité les acteurs majeurs des grands crus du département ainsi que le président de la Fédération des Vignerons indépendants de la Vallée du Rhône, [Thierry Vaute](#), et le Syndicat des Côtes-du-Rhône à procéder à un état des lieux pour enrayer la crise. L'activité agricole occupe la 1^{re} place régionale avec 12 700 emplois et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel. En répartition par surfaces de culture en Vaucluse, la vigne représente 47%.

L'effondrement des ventes de vin rouge qui s'étend jusqu'aux ventes de crus prestigieux des Côtes-du-Rhône interpelle le monde de la viticulture. C'est ainsi que les six grands crus soutenus par Thierry Vaute, des Vignerons indépendants, ont remis aux sénateurs un document intitulé 'Demandes des ODG (organismes de Gestion).

Le point

Le point a été fait sur l'impact économique dramatique que vit la filière viticole, mettant en péril l'existence même des grands crus ; Les mesures déjà mises en œuvre, telles que le dispositif d'arrachage ; les PGE (Prêt garanti par l'Etat) et les aides à la consolidation de la trésorerie.

Ecrit par le 3 juillet 2026

5 pistes pour faire face à la crise viticole

Les Organismes de gestion (ODG) et Thierry Vaute proposent de travailler sur 5 axes : social, administratif, fiscal, ainsi qu'en termes de commercialisation et de communication.

Au chapitre du **social**, les ODG proposent au Sénat de faciliter le recrutement, d'alléger les charges sociales, d'améliorer les conditions d'hébergement des saisonniers et la pérennisation définitive du [Tode](#) (travailleurs occasionnels demandeurs d'emploi).

Ils demandent également la **simplification administrative**, proposant de fusionner les démarches redondantes, de créer un guichet unique, de limiter la redondance et l'accumulation des contrôles.

Au chapitre de la **fiscalité**, les ODG demandent l'exonération des droits de transmission et de soutenir le stockage du vin pour faire face à la fermeture des marchés.

Au chapitre de la **commercialisation**, de renforcer les soutiens à l'export et de simplifier la vente à distance, notamment pour les particuliers.

Et enfin, en termes **d'image et de communication**, de lutter contre la stigmatisation du vin et de permettre une meilleure promotion des produits.

A l'avenir ?

Les sénateurs se sont engagés à porter ces revendications auprès du Sénat dans le cadre de l'examen [du PLF 2025](#) (Projet de Loi de finances) et de la [loi de programmation agricole](#) en janvier prochain. «Le Sénat est devenu un élément de stabilité dans la vie politique française, analyse Lucien Stanzione. Des solutions urgentes seront nécessaires pour éviter un effondrement irréversible de cette filière emblématique de la région Sud-Est. »

En savoir plus

Le chiffre d'affaires de la production agricole du département est estimé à 1 106M€ en 2018 (33 % de la valeur de Paca). Les vins constituent la première source de chiffre d'affaires agricole avec près de 48% de la valeur agricole départementale. Les fruits sont la deuxième orientation en valeur avec 30% du chiffre d'affaires agricole. En termes d'emploi saisonnier, le Vaucluse était par exemple, le premier département de la région PACA en termes d'embauche en CDD (saisonniers) avec 35 887 contrats en 2022.

Les chiffres clés

Avec 5 210 exploitations agricoles, le département rassemble 27% des exploitations de la région dont près de 60 % spécialisées en vins ou fruits. L'a surface agricole s'étend sur 115 000 ha soit 32% de Vaucluse et 4% de la région Paca.

En 2022, le Vaucluse est le premier département de la région PACA à employer des salariés dans l'année avec 28 314 salariés. Il est également le premier département en nombre d'ETP (équivalents temps plein) : 9 809 salariés. La part des femmes est de 31% des salariés et les moins de 30 ans représentent 31% des salariés dans le Vaucluse. La masse salariale dégagée est également la première au niveau régional avec 250M€.

(Sources [Economie et vision syndicale de l'agriculture de Vaucluse](#), Matignon 09-2023)

Ecrit par le 3 juillet 2026



Copyright LZ

Réactions en chaine après l'incendie volontaire au commissariat de Cavailon

Ecrit par le 3 juillet 2026



Ministre, préfet, maire, sénateur... l'incendie cette nuit de plusieurs véhicules de la police nationale devant le commissariat de Cavaillon a entraîné une succession de réaction condamnant cet acte qualifié de 'représailles' de la part des narcotraficants locaux.

« Cette nuit vers 5h du matin, plusieurs individus ont incendié les véhicules de police stationnés devant le commissariat de Cavaillon, a précisé cet après-midi Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Quatre véhicules de police ont été détruits par le feu. L'incendie s'est propagé sur la façade du commissariat et sur un commerce attenant. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, le feu a pu être rapidement circonscrit. La façade du commissariat a été endommagée et l'immeuble enfumé, néanmoins les dégâts à l'intérieur sont relativement mineurs. Aucun des trois fonctionnaires présents dans le commissariat n'a été blessé. Cinq autres individus qui étaient en garde à vue dans les geôles du commissariat ont été transférés à l'hôtel de police d'Avignon. Une famille a dû évacuer son domicile du fait des fumées, mais a pu le réintégrer dans la matinée. »

« Ces événements survenus renforcent la détermination des services de l'État à éradiquer le trafic de stupéfiants à Cavaillon. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

Ecrit par le 3 juillet 2026

L'intensification de la lutte contre les narcotrafics à l'origine de cette attaque ?

« Cet événement, complète le préfet de Vaucluse, survient alors que la police mène en ce moment des actions particulièrement offensives à l'encontre du trafic de stupéfiant, avec une opération 'place nette' qui s'est déroulée il y a quelques jours, 25 interpellations, 6 kilos de cocaïne et 15 kilos de cannabis saisies depuis début septembre. Les évènements survenus tôt ce matin renforcent la détermination des services de l'État à éradiquer le trafic de stupéfiants et à rendre aux habitants de Cavaillon la tranquillité publique à laquelle ils ont droit. Ces agissements n'entraveront en rien l'action des services. »

« Ainsi, rappelle Thierry Suquet, alors même que ces évènements survenaient, la police était en action pour démanteler un squat proche de l'avenue de la Libération, dont les liens avec le trafic de stupéfiants sont avérés. »

Pour conclure, le représentant de l'Etat en Vaucluse insiste : « Dès cette fin de matinée, le commissariat a repris une partie de ses activités. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



Crédit : BFM TV/Images témoin/DR

Ecrit par le 3 juillet 2026



Crédit : BFM TV/Images témoin/DR

Même indignation pour Gérard Daudet, le maire de Cavaillon qui « condamne avec fermeté ces actes inacceptables et apporte bien évidemment tout mon soutien aux forces de l'ordre qui au quotidien sont sur le terrain, ainsi qu'au commerçant et familles impactées. Je laisse les enquêteurs effectuer leur travail pour retrouver les auteurs que la justice devra condamner sévèrement. »

« Je ne baisserai pas les bras face à la violence et face au trafic de drogue. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

Gérard Daudet, maire de Cavaillon

Recrutement de 3 policiers municipaux supplémentaires

« Ces événements surviennent alors que les forces de police intensifient leurs efforts pour combattre le trafic de stupéfiants à Cavaillon, efforts qui ont déjà permis des saisies importantes de drogue et plusieurs interpellations, confirme l'élu cavare. Ma détermination à éradiquer la criminalité aux côtés de notre police nationale ne faiblira pas. Lors de mon échange avec le ministre de l'Intérieur, j'ai eu la confirmation que les actions de la police vont continuer à se multiplier en ce sens. »

« Dès ce matin, en lien avec la préfecture et les services de police, un squat en sortie de ville était évacué. Je ne baisserai pas les bras face à la violence et face au trafic de drogue, » conclut Gérard Daudet qui rappelle également qu'il a engagé depuis plusieurs semaines déjà « le recrutement de trois agents supplémentaires pour la Police municipale et renforcé la présence policière en centre-ville afin de lutter plus efficacement encore contre l'insécurité et les incivilités. »

« Frapper fort, résister et tenir debout face aux représailles ! »

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse

Pour sa part, le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc insiste sur sa volonté de « Frapper fort, résister et tenir debout face aux représailles » dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue à Cavaillon. Le parlementaire poursuit : « L'incendie criminel de cette nuit ne fera que renforcer collectivement notre détermination. En tant que Sénateur de ce territoire, je tiens à réaffirmer ici mon soutien inconditionnel aux forces de l'ordre, aux autorités locales et à tous ceux qui s'impliquent quotidiennement dans cette lutte difficile. Nous mènerons cette bataille sans relâche, car nous avons la responsabilité de protéger nos concitoyens et de restaurer l'ordre républicain à Cavaillon. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



Il y a quelques jours, la police nationale a procédé à 9 interpellations à Cavaillon. Cette vaste opération de lutte contre les trafics de stupéfiants a permis la saisie de 3kg de cocaïne, 2,5kg de cannabis et des armes. Crédit : Police nationale/Facebook/DR

Jusqu'à 20 ans de prison pour ces actes criminels ?

« Je tiens à saluer l'engagement sans faille de Gérard Daudet, maire de Cavaillon, des élus, de la police nationale et police municipale, ainsi que des services de l'Etat, poursuit Jean-Baptiste Blanc. Ensemble, ils mènent avec détermination une bataille essentielle pour restaurer la sécurité et la sérénité dans Cavaillon. Ces représailles démontrent que nos actions touchent là où ça fait mal. Nous continuerons le combat, avec force et persévérance, aux côtés de tous ceux qui refusent de laisser notre ville aux mains des trafiquants. La justice sera rendue. Une enquête a été immédiatement ouverte par la police judiciaire, sous l'autorité de la procureure de la République d'Avignon. Les auteurs de cet acte criminel, qualifié de 'destruction par moyens dangereux', encourent jusqu'à 20 ans de prison. »

« Une attaque contre nos institutions. »

Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur

Enfin pour Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur : « L'Etat ne se laissera pas intimider et nous allons intensifier notre lutte contre le narco-banditisme. Je placerai la lutte contre le crime organisé au centre de mes préoccupations parce qu'il constitue une attaque contre nos institutions ».

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le ministre de l'Intérieur, qui a demandé à Nicolas Daragon, son ministre délégué à la sécurité, de se rendre sur place, a aussi confirmé l'envoi d'une unité de forces mobiles de la CRS 81 afin de renforcer soutenir l'action de sécurisation de la police. Plus particulièrement dans la cité du Dr Ayme, mais aussi dans les autres cités de Cavaillon.

Attaque du fourgon pénitentiaire : le sénateur vaclusien demande une escorte pour les transferts vers le centre psychiatrique de Montfavet



Suite à l'attaque d'un fourgon pénitentiaire au péage d'Incarville dans l'Eure, le sénateur vaclusien Jean-Baptiste Blanc vient d'exhorter le Gouvernement à renforcer la sécurité des transferts de détenus.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Ce dernier a rappelé qu'il avait déjà alerté le ministre de l'Intérieur sur ce sujet il y a quelques semaines déjà. L'élu vauclusien avait alors dénoncé le manque de sécurité entourant les transferts de détenus notamment vers les unités psychiatriques.

« Aujourd'hui, cette réalité cruelle exige une action immédiate et décisive de la part du gouvernement, explique-t-il. Les transferts vers les unités psychiatriques sont actuellement effectués sans escorte policière, exposant ainsi les personnels soignants, les patients, et la population à un risque inacceptable. Cette vulnérabilité est particulièrement préoccupante au centre hospitalier de Montfavet, où les transferts de détenus classés à haut risque se font sans escorte, mettant en péril la sécurité de tous.

« Cette vulnérabilité est particulièrement préoccupante au centre hospitalier de Montfavet. »

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse

« Face à cette situation alarmante et au drame qui s'est noué mardi au péage d'Incarville où deux agents ont perdu la vie et 3 autres ont été grièvement blessés dans l'exercice de leur fonction », Jean-Baptiste Blanc « appelle le gouvernement à prendre des mesures immédiates et à étendre l'obligation des escortes policières aux transferts vers les unités psychiatriques. »

De plus, il demande instamment l'ouverture des 20 lits supplémentaires de l'Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée (UHSA) de Marseille, afin de garantir des soins psychiatriques sécurisés pour les détenus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L.G.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Deux agents sont morts et trois autres été grièvement blessés lors de l'attaque d'un convoi pénitentiaire au péage d'Incarville dans l'Eure par des assaillants ayant permis l'évasion du détenu Mohamed Amra. ©DR

Rejet de la ratification du CETA au Sénat : les viticulteurs et le sénateur Jean-Baptiste Blanc hors d'eux

Ecrit par le 3 juillet 2026



Depuis 2019, cet accord entre l'Union Européenne et le Canada (CETA = Comprehensive Economic & Trade Agreement), n'a jamais été ratifié. Hier, au Palais du Luxembourg, il a été rejeté à une écrasante majorité, ce que dénonce le sénateur LR de Cavaillon, Jean-Baptiste Blanc qui participait à La Taille de la Vigne des Papes à Avignon ce jeudi 21 mars.

« Le Canada est le 4ème marché d'export pour nos vignerons de la Vallée du Rhône. Il représente 77 000 hl et un chiffre d'affaires de 51M€. Il progresse régulièrement de 5% en valeur et de 4% en volume depuis 2016 et les Côtes-du-Rhône sont la 1ère AOP (appellation d'origine protégée) exportée vers le Canada. Quel gâchis. C'est surréaliste. » dénonce-t-il.

[Voir ici les votes](#)

(Vidéo) Guichet unique : le sénateur Jean-Baptiste Blanc alerte sur le burn-out des greffiers



Depuis la mise en place du guichet unique [les ratés et les retards se multiplient](#) pour les formalités électroniques des entreprises. Avec pour conséquence, une pression sur les greffiers qui pourtant, avec le portail Infogreffe, disposent du seul outil de secours fonctionnant actuellement. Certains d'entre-eux servant même de défouloir à des personnes excédées par les dysfonctionnement de l'Inpi.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le Sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc vient d'interpeller le ministre de l'Industrie lors de la séance de questions orales du 18 décembre dernier au Sénat sur « les dysfonctionnements du guichet Unique qui met à mal bon nombre d'entreprises en Vaucluse et au bord du burn-out les greffiers. »

« En effet, d'ici quelques jours, la possibilité pour les entrepreneurs d'effectuer leurs formalités de modification et de cessation via [le portail Infogreffe](#) ou sous format papier dans d'autres cas plus exceptionnels, prendra fin, poursuit le parlementaire. Cette procédure de secours, demandée, dès les premiers dysfonctionnements par la présidente du Conseil national de l'ordre experts comptables et déjà prolongée par deux fois, s'apprête à se clore. Le guichet unique présenté comme le fer de lance de la simplification administrative par la loi Pacte, a connu des débuts tumultueux depuis son lancement le 1er janvier 2023. Autrefois vanté, cette interface entre les entrepreneurs et l'administration, [confiée à l'INPI](#), semble encore en quête de stabilité alimentant des préoccupations légitimes des entrepreneurs, des experts-comptables et des greffiers sur sa pérennité et sa performance en 2024. »

[Lire également : Guichet unique, le grand fiasco continue !](#)

A l'aube de la nouvelle année, le Sénateur appelle donc de ses vœux « un guichet unique plus résilient et performant souhaitant que les erreurs de 2023 deviennent des leçons apprises, que les bugs soient corrigés avec célérité. Puisse 2024 être synonyme de stabilité, d'efficacité. »

« Que tous les entrepreneurs de Vaucluse et de France puissent aborder cette nouvelle étape de la transition numérique enfin, avec confiance et que 2024 soit placée sous le signe de l'efficacité, de l'ergonomie du guichet unique et, enfin, de la simplification administrative. Cependant, le glas de cette nouvelle année n'a pas encore sonné, et les entrepreneurs, les experts-comptables ainsi que les greffiers du Vaucluse sont toujours dans l'attente d'une décision du Gouvernement. Il reste quelques jours pour répondre aux inquiétudes des entrepreneurs et des représentants de greffiers soucieux de maintenir l'assistance offerte par eux pour compenser les failles du guichet unique jusqu'à son entière mise en œuvre en 2024. »

Télévision : A table avec le sénateur Jean-Baptiste Blanc

Ecrit par le 3 juillet 2026



Le sénateur de Vaucluse, [Jean-Baptiste Blanc](#), est l'invité de la prochaine émission '[Manger c'est voter](#)' diffusée ce vendredi sur la chaîne [Public Sénat](#).

Le principe ? « Élus par les territoires, les sénatrices et les sénateurs connaissent le terrain et côtoient les acteurs de notre patrimoine agricole et nourricier, tout ce qui fait de la France un pays où le contenu de l'assiette relève d'un engagement quotidien, expliquent les responsables de l'émission. Tous les mois, Vincent Ferniot rencontre ces hommes et ces femmes, en compagnie d'un sénateur ou d'une sénatrice, sur son territoire. »

A cette occasion, le parlementaire vaclusien fera découvrir le terroir du département ainsi que ses richesses gastronomiques et pastorales. Il passera également derrière les fourneaux en compagnie de la cheffe étoilée vaclusienne, [Nadia Sammut](#).

<https://youtu.be/Yf9GgBJgIVc?si=fxrCd4zIl0KtAYvh>

Quelques images du tournage de l'émission.

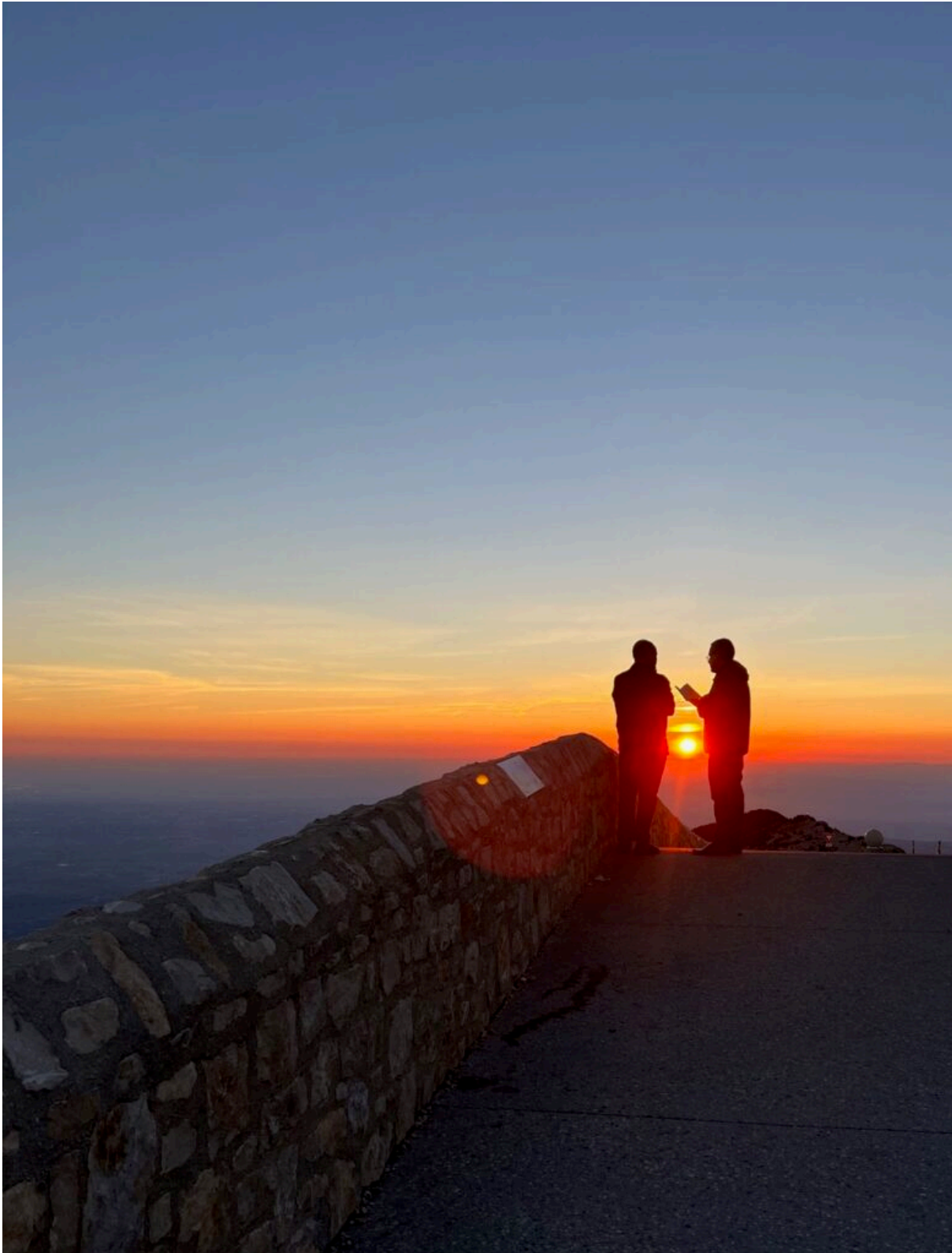
Ecrit par le 3 juillet 2026



Ecrit par le 3 juillet 2026



Ecrit par le 3 juillet 2026



Ecrit par le 3 juillet 2026

'[Manger c'est voter](#)'. Première diffusion le Vendredi 24 novembre 2023 à 19h. Sur [Public Sénat](#).

L.G.

Le Parlement européen en faveur de la lavande

Ecrit par le 3 juillet 2026



Les huiles essentielles de lavande ne seront pas considérées comme des substances chimiques. Le parlement européen vient de voter à une large majorité une dérogation en ce sens. En clair ? Le parlement européen en réunion plénière début octobre a adopté le projet de règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ([Règlement CLP](#)) qui protège les huiles essentielles.

«Les commissaires socialistes européens se sont ralliés à la position française défendue par [Christophe Clergeau](#) et moi-même », indique [Lucien Stanzione](#). L'huile essentielle est un mélange à considérer comme un produit dans son ensemble et non comme une addition de composés avec leurs propriétés propres. Cette décision pourrait sauver notre patrimoine lavandicole.»

Dans le détail

Ecrit par le 3 juillet 2026

«La position que je défends, éclairée par la recherche scientifique et le Président des PPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales) de France est que l'huile essentielle est un mélange à considérer comme un produit dans son ensemble et non comme une addition de composés avec leurs propriétés propres.»

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

enjoint à se battre collectivement pour aider les lavandiculteurs et sauver cette filière qui fait vivre de nombreuses familles et qui est une culture emblématique à rayonnement mondial. « La Chambre d'agriculture reste aux côtés des lavandiculteurs pour continuer de défendre les intérêts d'une filière en grande difficulté. »

La lutte continue

«L'année 2022 s'est avérée difficile, notamment à cause de la sécheresse et de l'arrivée dans la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, de la [Noctuelle](#), chenille d'Afrique du nord transportée par le sirocco, qui dévore les tiges et fait tomber les calices, explique [Jean-Baptiste Blanc](#), sénateur de Vaucluse. Sur le plateau d'Albion, cette année, les champs de lavande n'étaient pas bleus mais gris. Beaucoup de producteurs ont même préféré ne pas récolter. Ce qui a les a le plus surpris, c'est le nombre de chenilles et la vitesse avec laquelle elles ont tout dévoré alors qu'elles ne sortent que la nuit. Les producteurs de lavande sont extrêmement inquiets d'autant que ces ravages ne font pas partie des calamités agricoles. » Alors qu'aujourd'hui 9 octobre se tient au sénat le colloque 'Les huiles essentielles de lavande entre défis réglementaire et patrimoine culturel', les élus de Vaucluse seront vent debout pour défendre la filière.

Le vauclusien Jean-Baptiste Blanc devient vice-président de la Commission des Finances du Sénat

Ecrit par le 3 juillet 2026



[Le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc](#) vient d'être nommé vice-président de la Commission des Finances du Sénat.

Désigné par ses pairs, celui qui est aussi conseiller départemental et rapporteur du budget du Département de Vaucluse, est « pleinement honoré de cette nomination et mesure la responsabilité qui est la sienne aujourd'hui ».

Au menu du parlementaire vauclusien le Projet de loi de Finances 2024 où il entend veiller tout particulièrement « à l'intérêt des communes ». Dans cette optique, il souhaite notamment travailler avec les élus vauclusiens « pour y apporter les modifications utiles à nos territoires ».

Et face aux contraintes budgétaires sévères et à l'inflation croissante, le Jean-Baptiste Blanc assure qu'il sera « aux côtés des élus pour garantir leur marge de manœuvre financière (DETR, DSIL, fonds vert) ainsi que le financement des moyens nécessaires pour assurer des services publics de qualité.

En mission pour le Logement puis sur la Zan

La mission « Logement », secteur qui connaît une crise sans précédent, demeure particulièrement sous sa responsabilité. Sur ce sujet, il est impératif d'apporter des mesures d'urgence et des solutions concrètes et rapides.

Un autre chantier majeur s'ouvre : celui de la fiscalité du ZAN (Zéro artificialisation nette) et du financement de la renaturation et de la biodiversité. « Le Sénateur Jean-Baptiste Blanc n'avait pas souhaité inclure ces volets dans sa proposition de loi ZAN sans en mesurer pleinement les conséquences sur les collectivités mais c'est sans contexte, la prochaine étape de son travail sur ce sujet entamé depuis plus de 2 ans maintenant. En tant que Sénateur dans le Vaucluse, il souhaite associer pleinement tous les élus vauclusiens à ces travaux et ainsi construire, ensemble, l'avenir de nos territoires. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

L.G.

Séance plénière du Département : 40 délibérations, 1 386 pages dont 740 consacrées aux finances et au Rapport d'activités 2022

Ecrit par le 3 juillet 2026



Entamée avec une heure de retard, la séance a duré près de 3 heures, juste avant la présentation du parcours de la flamme olympique en Vaucluse le 19 juin 2024 (par Rustrel, Apt, l'Isle-sur-la-Sorgue, le sommet du Ventoux, le Théâtre antique d'Orange, Sorgues et le Palais des Papes) par Dominique Santoni, la présidente du département.

1er document commenté par le sénateur Jean-Baptiste Blanc, le « Compte Financier Unique », une nouveauté qui se substitue, pour la 1ère fois, à l'habituel duo Compte Administratif - Compte de Gestion, dans un souci de transparence et de lisibilité. La synthèse fait état d'un montant de dépenses réelles de 805,2M€M€, soit un excédent de 24,6M€.

Les recettes de fonctionnement progressent de + 5,3% (716,3M€) grâce aux droits de mutation exceptionnels, la part de TVA grimpe elle aussi, + 9,6% (130,7M€ en 2022 contre 119,3M€ en 2021). Mais en face, les frais de gestion ont, eux aussi, augmenté : + 7,5% soit 592M€, avec + 3,6% de frais de personnel et + 4,9% de dépenses sociales (revalorisation du point d'indice pour les 2 694 agents du département et application du Ségur de la santé). A contrario, les allocations du RSA (Revenu de

Ecrit par le 3 juillet 2026

solidarité active) ont enregistré une baisse remarquable de -7,4%, puisqu'on est passé de 17 851 allocataires en 2021 à 16 287 l'an dernier, grâce à un retour à l'emploi de certains d'entre eux et à la radiation de certains fraudeurs.

« Malgré l'inflation, la hausse des dépenses sociales, le coût de l'énergie et les frais de personnel, grâce à une gestion rigoureuse, le département de Vaucluse a continué à s'inscrire dans une démarche de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement, tout en assumant pleinement son rôle auprès de Vauclusiennes, des Vauclusiens et de l'intérêt général » a commenté l'élu en charge des finances.

Les investissements

Juste quelques chiffres pour illustrer l'équipement dont bénéficient les habitants : les investissements s'élèvent à 123,7M€, 93,9M€ pour le patrimoine bâti (3M€ pour la réhabilitation des collèges Voltaire, Saint-Exupéry, du Thor et 4,1M€ pour équiper les collégiens en tablettes numériques). Pour les routes, le Vaucluse dépense deux fois plus que n'importe quel autre département français pour renforcer la sécurité routière et faciliter la mobilité. 8,3M€ pour supprimer le passage à niveau particulièrement accidentogène de Petit-Palais à l'Isle-sur-la-Sorgue, 5,8M€ pour la déviation Pertuis-Cadenet, 4M€ pour la liaison RD 31 Pernes-les-Fontaines / Chaussée Velorgues, 12,1M€ pour les véloroutes.

Sans oublier les dispositifs de contractualisations avec les petites communes (à hauteur de 7,3M€), 5M€ pour l'extension du réseau à Très haut débit, 2,6M€ pour l'irrigation, 2,1M€ pour le SDIS (dont l'enveloppe globale est de 34,9M€) et enfin, au titre du Contrat de Plan Etat-Région, 1M€ pour le site universitaire Pasteur à Avignon.

Poursuite du désendettement

« Quant à la trajectoire de désendettement du département, elle est constante depuis 2015, et son encours est passé de 187M€ à 163M€ en 2022, soit un recul spectaculaire de -12,8% » s'est félicité Jean-Baptiste Blanc. Et pour ne pas mettre leurs oeufs dans le même panier, le Vaucluse compte pas moins de 11 comptes pour ses prêts (principalement la Banque Postale : 24,7%, la Caisse d'épargne : 15,09% et la Société Générale 13,89%).

La présidente de l'exécutif a commenté le power-point du « Rapport d'Activités des Services 2022 » : « Rendre service au quotidien, faire vivre la solidarité, investir pour l'avenir ». Dans ce livret de 103 pages, se succèdent les chiffres-clés du Vaucluse. 561 469 habitants, 73,4% d'actifs, 9,6% de chômage. Parmi les faits « saillants » de 2022, pêle-mêle, le recrutement des premiers médecins salariés pour pallier les déserts médicaux, la restauration des façades du Palais des Papes, l'entretien des bâtiments départementaux et l'amélioration de leurs performances énergétiques, la plantation de plus de 160 000 arbres le long des routes et l'acquisition de véhicules et de vélos électriques.

La dernière séance du « combattant » André Castelli

Dominique Santoni a aussi évoqué « la prévention et la lutte contre la pauvreté (5,8M€), la « lutte contre les violences faites aux femmes » en liaison avec l'Association Rhéso, mais aussi le projet de construction d'une nouvelle Maison des Personnes Handicapées à Avignon (14,8M€), Et comme « Le Vaucluse se prend aux Jeux », les Jeux Olympiques et Paralympiques, le département a reçu le label « Terre de Jeux 2024 » des mains de Tony Estanguet et 7 communes accueilleront la Flamme olympique le 19 juin 2024. C'était aussi la dernière séance pour André Castelli, au bout de 25 ans de mandat au sein de l'Assemblée

Ecrit par le 3 juillet 2026

départementale, Dominique Santoni a rendu hommage à sa flamme de combattant.

Andrée Brunetti

Le coup de gueule de la Présidente Santoni contre l'utilisation du mot « Provence »

« Imagine-t-on Marseille sans son Vieux Port ? Imagine-t-on Aix en Provence sans sa Sainte-Victoire ? Imagine-t-on Toulon sans son arsenal ? Que serait la Provence sans le Vaucluse et le Vaucluse sans la Provence? C'est insensé. »

Dominique Santoni a donc présenté le texte de sa motion à tous les élus vauclusiens, lors de la Séance publique du Conseil Départemental. « Le 23 janvier dernier, le Tribunal de Nanterre a rendu un jugement favorable à l'INAO et au Syndicat des Vins Côtes de Provence. L'Office de Tourisme Communautaire Luberon Monts de Vaucluse a donc l'interdiction de faire usage du signe « Provence », notamment dans le nom de domaine « luberoncoeurdeprovence.com » ou la signature commerciale « Coeur de Provence », quels que soient les éléments associés, pour désigner des vins, des exploitations viticoles, des événements de dégustations ou des promotions de vins, si ceux-ci ne bénéficient pas de l'AOP « Côte de Provence », « Baux de Provence », « Côteaux d'Aix-en-Provence », « Côteaux Varois en Provence ».

Le 4 avril, l'Office de Tourisme a fait appel de ce jugement. Le Conseil Départemental réuni en séance publique, ce 23 juin 2023, apporte son total soutien à l'Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse pour préserver la libre utilisation du signe « Provence ».

La Provence, c'est notre fierté à tous, notre détermination est donc totale pour attaquer ce jugement et pour préserver la libre utilisation de ce mot » a conclu Dominique Santoni.